

CTB



RAPPORT ANNUEL 2013
FONDS D'ETUDES ET DE
CONSULTANCES

BEN1302411 - FEC

1	APERÇU DE L'INTERVENTION	5
1.1	FICHE D'INTERVENTION	5
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE	5
2	CONTEXTE	6
2.1	CONTEXTE GENERAL.....	6
2.2	CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION.....	7
2.3	CONTEXTE HARMO.....	7
3	ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT	8
3.1	ÉTUDES.....	8
3.1.1	<i>État d'avancement des études</i>	8
3.1.2	<i>Analyse des études finalisées</i>	8
3.2	EXPERTISE	14
3.3	EXECUTION BUDGETAIRE	14
3.4	CRITERES DE QUALITE	14
3.5	GESTION DES RISQUES.....	15
4	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	16
4.1	PLAN D'ACTION	16
4.2	ENSEIGNEMENTS TIRES	16
5	ANNEXES	18
5.1	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) : 31/12/2013 »	18
5.2	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI	19

ACRONYMES

AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
AIMS	Appui Institutionnel au Ministère de la Santé
BCD	Bureau de Coopération au Développement
CCNUC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CNB	Projet d'appui aux programmes de coopérants béninois, agent de promotion de l'intégration régionale par la communication linguistique
COP	Conférence des Parties
CS	Convention Spécifique
CTB	Agence belge de développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DG	Directeur Général
DGB	Direction Générale du Budget
DGIFD	Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DTF	Dossier Technique et Financier
FAREC	Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances
FBSA	Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
FDBB	Fonds de contrepartie dit Fonds de Développement Bénino-Belge
FEBB	Fonds d'Etudes Bénino-belge
FEC	Fonds d'Etudes et de Consultances
GRD	Gestion axée sur les Résultats de développement
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDAEP	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
MAEIAFBE	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEMP	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
MS	Ministère de la Santé
MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PAEX	Programme d'Appui en Expertise à l'Etat béninois
PAMRAD	Projet d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga
PAMR Mono	Projet d'Appui au Monde Rural dans le Département du Mono
PED	Pays en Voie de Développement
PGA	Plateforme de Gestion de l'Aide
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole

SMCL

Structure Mixte de Concertation Locale

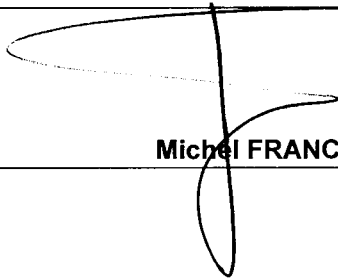
1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC)
Code de l'intervention	BEN1302411
Emplacement	Cotonou
Budget	842 306,29 euros
Institution partenaire	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
Date de la Convention de mise en œuvre	CMO (19/06/2013)
Durée (mois)	Illimitée
Objectif	L'objectif du FEC est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin, d'une part en appui aux programmes de la coopération belge et à la préparation des Programmes Indicatifs de Coopération belgo-béninois et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations internationales (DP, AAA, Busan) sur l'efficacité de l'aide au développement.

1.2 Exécution budgétaire

Budget total (Euro)	Dépenses année 2013 (Euro)	Dépenses totales cumulées au 31/12/13 (Euro)	Solde (Euro)	Taux de décaissement total
Euro				
842 306,29	64.918,23	64.918,23	777.388,08	8%
FCFA				
552 516 707	42 583 567	42 583 567	509 933 153	8%

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
Noëlle OGOUSSAN	 Michel FRANCOYS

2 Contexte

2.1 Contexte général

La Convention Spécifique du Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) a été signée dans le cadre du nouveau Programme Indicatif de Coopération (2013-2017) le 01 mars 2013. Cette Convention Spécifique annule et remplace les Conventions Spécifiques « Programme d'Appui en Expertise (PAEX) » et « Fonds d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultances (FAREC) ». Le budget du FEC est constitué des soldes des projets PAEX et FAREC.

L'objectif du FEC est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin, d'une part en appui aux programmes de la coopération bénino-belge et à la préparation des Programmes Indicatifs de Coopération, et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations internationales (Paris, Busan, ...) sur l'efficacité de l'aide au développement.

Depuis la signature de la Convention Spécifique du Fonds, 6 demandes de financement ont été soumises au FEC par trois Ministères. Il s'agit de :

Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective

- Requête de financement relative à l'organisation d'une formation sur l'efficacité de l'aide dans le secteur de la Santé ;
- Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la 9^{ième} Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) relative à l'aide pour le commerce qui s'est déroulé du 03 au 6 décembre à Bali (Indonésie) ;
- Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à un atelier régional de formation sur la plateforme de gestion de l'aide qui s'est déroulé du 11 au 13 décembre 2013 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Les trois requêtes ont été approuvées.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

- Requête portant sur l'élaboration d'un document référentiel sur la filière riz au Bénin.

La requête a été approuvée.

Ministère de la Famille

- Requête du Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge (MFASSNHPTA) relative à la multiplication du document de Politique Nationale de la Promotion du Genre et de son Plan d'Actions.

La requête a été approuvée en janvier 2014 et est en instance de mise en œuvre.

Ministère de la Santé

- Demande de cofinancement pour l'évaluation de l'efficacité de la recommandation « Les 5 Clés pour les aliments plus sûrs ».

Cette requête a été rejetée.

Le taux de satisfaction des demandes de financement reçues en 2013 est de 83%. En dehors des cinq nouvelles demandes de financement approuvées, l'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire approuvée encore sur le FAREC, a été imputée au FEC.

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le Fonds est cogéré par la Direction Générale de l'Investissement et du Financement du Développement (DGIFD), Gestionnaire du FEC, et l'Agence belge de développement, CTB qui en est le cogestionnaire.

Un manuel de procédure du FEC a été élaboré et soumis au Comité des Partenaires qui l'a approuvé en sa session du 26 septembre 2013.

L'analyse des nouvelles demandes reçues pour financement dans le cadre du Fonds d'Etude et de Consultance (FEC) se fait selon l'article 5 de la Convention Spécifique. Un Comité d'Analyse composé du Gestionnaire et du Co-gestionnaire du Fonds statue sur la recevabilité de la demande avant sa soumission à l'Attaché pour avis de non objection.

Le Fonds est géré en régie. L'engagement et l'exécution des dépenses dans le cadre du FEC se font conformément aux procédures belges.

2.3 Contexte HARMO

Le Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) est placé dans une position de complémentarité aux autres interventions, dans le respect du principe de concentration sectorielle et dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

L'utilisation du Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC) en complémentarité avec les interventions sectorielles de la coopération bénino-belge a été clairement intégrée dans les formulations des nouveaux Programmes agriculture et santé. Il est notamment envisagé la mise à disposition d'une expertise à travers le FEC dans le cadre de l'atteinte du résultat 3 du volet institutionnel du programme agriculture relatif aux acteurs non étatiques. La possibilité d'utiliser le FEC pour mobiliser des expertises spécifiques dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Santé est également intégrée au Dossier Technique et Financier de ce programme.

La procédure d'agrément des demandes soumises au financement du fonds permet au gestionnaire et au co-gestionnaire du fonds d'assurer la cohérence avec les interventions en cours. Les projets d'appui institutionnel au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Agriculture sont mis à contribution auprès des structures requérantes de ces Ministères sectoriels en termes d'appui à la rédaction des Termes de Référence (TdR) et au suivi de la mise en œuvre des demandes agréées par le Fonds.

3 Analyse de l'état d'avancement

3.1 Études

3.1.1 État d'avancement des études

État d'avancement des études ¹	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
Etude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin	X				
Formation sur l'efficacité de l'aide	X				
Etude pour l'élaboration d'un référentiel riz				X	L'étude a accusé un grand retard lié au dysfonctionnement interne au niveau de l'INRAB en ce qui concerne la mise à disposition des Fonds.
Financement de la participation du Bénin à la 9 ^{ème} conférence de l'OMC relative à l'efficacité de l'aide pour le commerce	X				
Financement de la participation du Bénin à la formation Gateway développement	X				

3.1.2 Analyse des études finalisées

Titre de l'étude 1 :	L'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin.
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	L'objectif général de la présente étude est de procéder à des investigations générales des informations disponibles dans le domaine de la sécurité alimentaire, de manière à mettre en évidence les zones d'insécurité et à faire ressortir la zone la plus vulnérable. Cette étude sera réalisée en préparation de l'analyse externe des causes de l'insécurité alimentaire prévue dans le « le cadre stratégique préliminaire du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire « FBSA ».
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a utilisé cette étude, en combinaison avec d'autres rapports (PSRSA, AGSVAN, PNSA) afin de procéder à une classification des communes du Bénin selon leur statut en matière de sécurité alimentaire. Ainsi quatre groupes de communes ont été identifiées. Le <u>premier groupe</u> 1 (à risque très élevé) est caractérisé par une fréquence élevée des inondations, sécheresse, faibles rendements, hausse des prix, faibles revenus, malnutrition, enclavement, faible niveau d'autoconsommation des produits agricoles, émigration. Ce groupe comprend les communes de Karimama, Grand-Popo, Athiémé, Bopa, Aguégoués, Sèmè Kodji, Sô-Ava.

¹ A : En avance
 B : Dans les délais
 C : Retardées, des mesures correctives sont requises.
 D : Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Titre de l'étude 1 :	L'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin.
	<p>Le <u>deuxième groupe</u> (à risque élevé) est caractérisé par des risques d'inondation par moment, sécheresse, faibles rendements, hausse des prix pour certaines communes, sortie massive de produits vivriers, faible niveau de couverture des besoins par la production vivrière domestique, exode saisonnier. Ce groupe comprend les communes de Cobly, Boukoumbé, Matéri, Tanguéta, Agbangnizoun, Zogbodomey, Zakpota, Covè, Ouinhi, Zagnanado, Kpomassè, Adjohoun, Bonou.</p> <p>Le <u>troisième groupe</u> (à risque modéré) est caractérisé par de faibles revenus conduisant à un accès limité d'une frange de la population aux denrées de base, risque d'inondation par moment pour certaines communes, sécheresse, faibles rendements, hausses des prix pour certaines communes, sorties massives de produits vivriers, poche de malnutrition, faible niveau de couverture des besoins par la production vivrière et domestique, exode saisonnier. Ce groupe comprend les communes de Ouaké, Corpargo, Natitingou, Toucountouna, Abomey, Pobè, Adja Ouèrè, Lalo, Djakotomey, Toviklin, Klouékanmè, Pèrèrè, Lokossa, Djidja, Savè, Bassila, Dassa-Zoumè, Savalou, Aplahoué, Dogbo, Ifangni, Kétou, Bohicon, Comè, Ouidah, Houéyogbé, Ségbana, Malanville, Péhunco, Abomey-Calavi, N'Dali, Kouandé, Djougou, Porto-Novo, Parakou, Allada, Toffo, Tori-Bossito, Zè, Adjarra, Akpro-Missérétié, Avrankou, Dangbo, Sakété, Cotonou.</p> <p>Le <u>quatrième groupe</u> est caractérisé par un accès limité aux marchés d'écoulement, la sécheresse, de faibles rendements, des poches de malnutrition, exode saisonnier, les flux sortants importants pour certaines communes. Ce groupe comprend les communes de Tchaourou, Banikoara, Kandi, Kalalé, Bantè, Ouessè, Glazoué, Nikki, Sinendé, Gogounou, Kérou, Bembéréké.</p>
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	Cette classification des communes selon leur degré de risque à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle servira de base au choix des communes devant faire partir de l'analyse externe des causes de l'insécurité alimentaire prévue dans le « cadre stratégique préliminaire du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire (FBSA) ». Cette étude plus approfondie devrait aboutir à la formulation du nouveau programme du FBSA au Bénin. L'identification/formulation de ce nouveau programme est prévu en mars 2014.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	La seule difficulté est le retard lié à la réalisation de l'étude en raison d'une indisponibilité temporaire d'un des consultants.

Titre de l'étude 2 :	Formation sur l'efficacité de l'aide au développement (18 au 22 mars 2013)
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	<p>Cette formation a été demandée par la Cellule de Coordination de l'Aide au Développement (CCAD) du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP). L'objectif général de cette formation est d'appuyer le développement des capacités des participants pour qu'ils deviennent des acteurs engagés dans l'amélioration de l'efficacité de l'aide en vue de renforcer le fonctionnement de leur administration dans leur propre contexte : national, institutionnel ou organisationnel.</p>
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	<p>Cette formation demandée par la Cellule de Coordination de l'Aide au Développement (CCAD) a été assurée par le Groupe de recherche en appui à la politique sur la mise en œuvre de l'agenda pour l'efficacité de l'aide (GRAP-PA Santé), qui appuie la politique belge de coopération au développement, et ses partenaires béninois. Les partenaires académiques du GRAP-PA Santé sont le Laboratoire d'Analyse des Dynamiques sociales et du Développement (LADYD) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) (Prof. Roch Mongbo) et l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) (Dr Marius Ouendo).</p> <p>La formation a connue la participation de 16 personnes représentant l'Assemblée Nationale, les DPP des Ministères (MS, MTPPT, MEMP, MDAEP, MAEP), les universitaires, le Comité National de Coordination des appuis du Fonds mondial, la Direction des Organisations Internationales, le Programme National de Lutte contre le Paludisme, le Programme National de Lutte contre le Sida, le Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques, la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers, la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCIB), le Secrétariat Général du Ministère de la Santé et la Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement.</p> <p>La formation a été organisée en 3 sessions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session I : Introduction générale – Problématique et évolution de l'aide au développement • Session II : Approche sectorielle et ses modalités d'appui • Session III : Synthèse des principaux messages de la formation & identification des perspectives de mise en œuvre des apprentissages par les participants (Elaboration d'une feuille de route et discussions de groupe)
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<p>La formation a permis aux participants de faire les constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'affirmation du leadership national à tous les niveaux est ressortie comme un défi majeur pour l'efficacité de l'aide au développement. En effet, son absence rend difficile la coordination des PTF ; • le fait que les populations ne sont pas imprégnées des contours des appuis dont le Bénin fait l'objet ; • l'assistance technique coûte de plus en plus chère au Gouvernement ; • la participation citoyenne au suivi de l'exécution des dépenses

Titre de l'étude 2 :	Formation sur l'efficacité de l'aide au développement (18 au 22 mars 2013)
	<p>communales et nationales est faible ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'inexistence d'un mécanisme pour évaluer les interventions des PTF constitue une faiblesse de l'affirmation du leadership politique du Gouvernement ; etc. <p>Faisant suite à ces constats les participants ont fait les propositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • commander une étude sur la perception de la population sur l'aide au développement ; • organiser un atelier gouvernemental portant sur le renforcement du leadership gouvernemental aux fins d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement ; • réfléchir sur l'évaluation des résultats de l'assistance technique • extraire les ressources prévues pour les communes dans les budgets des ministères sectoriels et les transférer directement aux communes voire les publier dans les langues nationales ; • prendre les mesures nécessaires en vue de mettre en place, dans les meilleurs délais, un mécanisme d'évaluation des PTF en fonction des priorités nationales et au regard des principes de la Déclaration de Paris et de l'Accord de Partenariat de Busan (APB) ; etc.
<p><i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i></p>	<p>Cette activité a été réalisée dans les délais. Aucune difficulté n'est signalée dans sa mise en œuvre.</p>

Titre de l'étude 3 :	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) relative à l'aide pour le commerce
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	<p>Cette demande a été faite par le Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de Prospective (MDAEP). L'objectif de la participation du Bénin à la 9^{ème} Conférence Ministérielle tel que indiqué dans la requête de financement est de : « soutenir l'initiative aide pour le Commerce, identifier des sources de financement et saisir les opportunités de financement qui s'offriront lors des échanges avec les Partenaires Techniques et Financiers ».</p> <p>Le financement du FEC a permis de renforcer numériquement et qualitativement la délégation du Bénin avec la participation de 03 cadres du Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective en charge de la coordination de l'aide publique au développement en général et de l'aide pour le commerce en particulier.</p>
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	<p>La participation du Bénin (Ministère du Développement) à cette conférence ministérielle lui a permis non seulement de suivre les négociations et les nouvelles décisions prises touchant plusieurs secteurs de développement de l'économie béninoise d'une part, de prendre les contacts informels avec la délégation norvégienne à l'effet de voir les possibilités d'appuis dont le Bénin peut bénéficier des 10 806 245 dollars qu'elle alloue aux projets en faveur des Pays en Développement pour le compte de 2013-2014, d'autre part.</p> <p>Le plus important pour le Bénin, c'est que l'initiative Aide pour le Commerce (APC) a été maintenue et le mandat a été donné au Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce d'élaborer un nouveau Programme de travail qui prend en compte le Programme de développement de l'après 2015.</p>
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<p>« Il appartient à la partie Béninoise de se retrouver pour examiner minutieusement les implications et/ou opportunités qu'appellent les décisions ministérielles (à l'occasion de cette conférence) que l'on appelle le « Paquet de Bali ».</p>
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	<p>Cette activité a été réalisée dans les délais. Aucune difficulté n'est signalée dans sa mise en œuvre.</p>

Titre de l'étude 4 :	Prise en charge de la participation du Bénin à un atelier régional de formation sur la plateforme de gestion de l'aide
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	<p>Cette formation a été demandée par le Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective.</p> <p>Le FEC a financé la participation de 02 cadres de la Cellule de Coordination de l'Aide au Développement et un (01) cadre de la Direction de la Prospection du Financement du Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective à cet atelier régional de formation.</p>
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	<p>La participation à cet atelier régional de formation a permis à la délégation béninoise de s'approprier l'outil Plateforme de Gestion de l'Aide et les possibilités que celui-ci offre notamment dans le domaine de la prévisibilité de l'aide, la spatialisation de l'aide extérieure, la négociation avec les PTF pour une meilleure orientation de l'aide selon les priorités nationales, la gestion axée sur les résultats, l'amélioration de la transparence dans la gestion de l'aide, ...</p>
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	<p>Il est attendu que cette formation contribue aux réflexions pour l'opérationnalisation de l'axe 4 du Document de Politique Nationale de l'Aide au Développement (PNAD) notamment la mise en place d'un Système de Gestion de l'Information sur l'Aide au Développement (SGIAD). Les participants ont formulé les recommandations dans le sens de l'accélération des démarches qui devront aboutir à la mise en place effective de ce système.</p>
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	<p>Cette activité a été réalisée dans les délais. Aucune difficulté n'est signalée dans sa mise en œuvre.</p>

3.2 Expertise

Aucune demande d'appui en expertise n'a été reçue dans le cadre du Fonds d'Etudes et de Consultances en 2013.

3.3 Exécution budgétaire

Le détail de l'exécution budgétaire pour l'année 2013 se trouve en annexe 5.1. Le tableau suivant résume l'exécution au cours de l'année 2013.

Exécution de la programmation financière 2013 en d'euros

	2013-Q1	2013-Q2	2013-Q3	2013-Q4	Total
Montant exécutée en euro	21 051,57	16 194,20	-1 143,89	28 816,35	64 918,23
Montant exécutée en FCFA	13 808 925	10 622 699	- 750 343	18 902 287	42 583 567

Le montant total exécuté en 2013 correspond aux dépenses résumées dans le tableau ci-après :

Intitulé de la demande	Montant approuvé (euro)	Dépenses effectives (euro)
Etude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin	40 094,00	33 444,66
Formation sur l'efficacité de l'aide	11 063,99	6 049,25
Etude pour l'élaboration d'un référentiel riz	17 988,98	16 464,49
Financement de la participation du Bénin à la 9 ^{ème} conférence de l'OMC relative à l'efficacité de l'aide pour le commerce	9 673,80	7 688,81
Financement de la participation du Bénin à la formation Gateway développement	13 869,57	7.669,42
Total	92 609, 34	71 316,65

La différence entre les dépenses effectives (71.316,65 €) et le montant total exécuté (64.918,23 €) mentionné dans le tableau de suivi global de l'exécution s'explique par les intérêts d'un montant de 6.398,42 € qui ont été portés au crédit du compte FEC.

3.4 Critères de qualité

Critères	Note ²
Pertinence	B
Efficienc	B
Efficacité	B

² A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

3.5 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque				Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total ³	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut	
Le non-respect de délais fixés dans l'accord d'exécution pour la réalisation de cette étude à entraîner le retard dans la livraison du document référentiel	2013-Q4	opérationnel	Elevée	Faible	B	Prolongation de la durée de l'étude sans incidence budgétaire jusqu'au 19 avril 2014 au plus tard	CTB	immédiat	Accord d'exécution prolongée	ouvert	

³ A : risque acceptable, B : Assurer le suivi du risque, C&D : Réduire le risque

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Mettre en œuvre des actions de communication et d'information sur le FEC sur la base des séances de sensibilisation et des supports spécifiques devant favoriser une meilleure connaissance de cet instrument	SMCL avril 2013	MDAEP/CTB	Q1-2014
Améliorer la circulation de l'information au sein des membres de la SMCL du FEC par un partage adapté des informations sur l'évolution des activités du Fonds	SMCL avril 2013	MDAEP/CTB	En continu
Organiser un suivi rapproché de l'étude sur l'élaboration du référentiel de la filière riz avec implication de l'Ambassade et du MAEP.	Rapport d'avancement étude/réunion de suivi	CTB, MAEP	Q1-2014

4.2 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
1. L'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin.	
L'étude a révélé que les problèmes de disponibilité et d'accessibilité aux aliments demeurent les principales causes d'insécurité alimentaires des populations rurales au Bénin. Ces contraintes influencent la vulnérabilité nutritionnelle, également fortement liée aux mauvaises pratiques de soins et de comportements alimentaires.	MAEP, PTF
L'étude a permis de distinguer quatre groupes de communes au Bénin selon leur degré d'exposition à l'insécurité alimentaire. Quatre catégories de communes ont été définies <ul style="list-style-type: none"> • catégorie des communes à risques modérés : cette catégorie compte le plus grand nombre de communes 45 sur 77 soit 58% des communes du Bénin ; • catégorie des communes à risques élevés : 13 communes sur 77, soit 17% des communes du Bénin • catégorie des communes à risques faibles : 12 communes sur 77, soit 16% ; • catégorie des communes à risques très élevés : 7 communes sur 77, soit 9%. 	

Enseignements tirés	Public cible
2. Formation sur l'efficacité de l'aide au développement	
<p>Les enseignements issus de la formation portent, entre autres, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'affirmation du leadership national à tous les niveaux est un défi majeur pour l'efficacité de l'aide au développement. En effet, son absence rend difficile la coordination des PTF ; • les populations ne sont pas imprégnées des contours des appuis dont le Bénin fait l'objet ; • l'assistance technique coûte de plus en plus chère ; • la participation citoyenne au suivi de l'exécution des dépenses communales et nationales est faible ; • l'inexistence d'un mécanisme pour évaluer les interventions des PTF constitue une faiblesse de l'affirmation du leadership politique du Gouvernement ; 	Ministère du Développement, PTF
3. Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) relative à l'aide pour le commerce	
<p>Le plus important pour le Bénin, c'est que l'initiative de l'Aide pour le Commerce (APC) a été maintenue et le mandat a été donné au DG de l'OMC d'élaborer un nouveau Programme de travail qui prend en compte le Programme de développement de l'après 2015. Il appartient à la partie béninoise (Ministères en charge du Développement, de l'Agriculture, du Commerce et des Affaires Etrangères) de se retrouver pour examiner minutieusement les implications et/ou opportunités qu'appellent les décisions ministérielles que l'on appelle le « Paquet de Bali ».</p>	Ministère du Développement
4. Prise en charge de la participation du Bénin à un atelier régional de formation sur la plateforme de gestion de l'aide	
<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de la Plateforme de Gestion de l'aide (PGA) permet de disposer d'une base de données assez fiable et beaucoup plus configurée qui intègre aussi bien des informations sur le flux de l'aide au développement que sur le volume de l'aide ; • L'utilisation de la PGA au niveau des pays utilisateurs a permis de procéder à une meilleure spatialisation de l'aide extérieure ; • La PGA permet de négocier avec les PTF pour une meilleure orientation de l'aide selon les priorités nationales et sectorielles ; • Le PGA permet d'avoir une meilleure prévisibilité de l'aide extérieure. A ce titre, il permettra de fournir les informations pour l'élaboration et le recadrage des CDMT ; • Le PGA permet d'éviter la duplication des projets dans le portefeuille actif de l'Etat ou des partenaires. Elle constitue un outil de transparence ; • La prise en compte du géocodage dans le PGA est une nécessité pour favoriser le développement équilibré d'un pays. 	<p>MDAEP</p> <p>MDAEP</p> <p>MDAEP</p> <p>MDAEP</p> <p>MDAEP</p> <p>MDAEP</p>

5 Annexes

5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) : 31/12/2013 »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302411

Project Title : Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC)

Budget Version : C04

Currency : EUR

Year to month : 31/12/2013

Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

Status	Fin Mode	Amount	2013					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			Q1	Q2	Q3	Q4	YTD				
A FONDS NON ALLOUES											
01 Fonds non alloués		842,306.25	0.00	21,051.57	16,194.20	-1,143.89	28,816.35	64,916.23	777,388.08	6.00	
01 Fonds non alloués	REGIE	749,615.35	0.00	7.96	-2,256.11	-2,363.48	-1,796.79	-6,398.42	756,014.37	-1%	
02 Etudes et expertises	REGIE	749,615.35	0.00	7.96	-2,256.11	-2,363.48	-1,796.79	-6,398.42	756,014.37	-1%	
01 Etude préliminaire sur l'état	REGIE	92,650.34	0.00	21,043.61	16,450.39	1,219.59	30,603.14	71,316.65	21,373.71	77%	
02 Formation sur l'efficacité de	REGIE	40,094.00	0.00	20,564.29	12,860.38		33,444.66	33,444.66	6,649.34	83%	
03 Etude sur l'élaboration d'un	REGIE	11,063.99	0.00	459.33	5,599.92		6,049.25	6,049.25	5,014.74	55%	
04 Participation du Bénin à la	REGIE	17,968.98	0.00			1,219.59	16,749.39	16,749.39	1,524.49	92%	
05 Participation du Bénin à un	REGIE	9,673.80	0.00			7,659.81	7,659.81	7,659.81	1,854.59	75%	
	REGIE	13,869.57	0.00			7,659.42	7,659.42	7,659.42	6,200.16	55%	
REGIE											
COGEST											
TOTAL											
		842,306.25	0.00	21,051.57	16,194.20	-1,143.89	28,816.35	64,916.23	777,388.08	6.00	
		842,306.25	0.00	21,051.57	16,194.20	-1,143.89	28,816.35	64,916.23	777,388.08	6.00	

5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Délai	Progrès	Statut
1	Elaborer un Règlement d'Ordre Intérieur de la SMCL du FEC	01/04/2013	SMCL	CTB, MDAEP, MAEIFBE	Q2-2013	Projet de règlement d'ordre intérieur élaboré. En attente adoption SMCL	Ouvert
2	Mettre en œuvre des actions de communication et d'information sur le FEC sur la base des séances de sensibilisation et des supports spécifiques devant favoriser une meilleure connaissance de cet instrument	01/04/2013	SMCL	CTB MDAEP	Q2-2013	Manuel de procédures FEC adopté par le Comité des Partenaires le 26/09/2013 ; Dépliant FEC édité ; Réunion d'information planifiée pour Q1-2014	Ouvert
3	Améliorer la circulation de l'information au sein des membres de la SMCL du FEC par un partage adapté des informations sur l'évolution des activités du Fonds	01/04/2013	SMCL	CTB MDAEP	Continu	des échanges de courriel ont lieu pour partager le niveau d'évolution des activités du Fonds	Ouvert